



## LE VIEUX LOGIS

### LIVRET D'ACCUEIL





## Qui sommes nous ?

Le foyer éducatif Le Vieux Logis est un des établissements de l'Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes (AVVEJ, site web : [www.avvej.asso.fr](http://www.avvej.asso.fr)), association loi 1901 à vocation éducative et sociale. L'association défend avec engagement des valeurs telles que la solidarité et l'éducation pour tous, et promet une attention particulière à chaque jeune accueilli.

Le Vieux Logis ouvert en 1979 est aujourd'hui composé de cinq services, un dispositif et accueille 90 jeunes, filles et garçons, âgés de 12 à 21 ans, placés par l'Aide Sociale à l'Enfance :

- 4 foyers éducatifs pour mineurs
- 1 service de semi-autonomie pour les 16 - 21 ans, accueil en appartements partagés ou studios
- 1 pôle pédagogique (La Station)

## Les missions du Vieux Logis

Le Vieux Logis offre un hébergement aux adolescents et jeunes adultes qui lui sont confiés. Il assure des missions de protection et d'éducation. Dans ce parcours, le Vieux Logis reconnaît la singularité de chacun et propose un accompagnement personnalisé. Les équipes et les psychologues apportent le soutien et l'attention nécessaires à l'évolution de chaque situation.

## Procédure d'admission

Avant votre admission au Vieux Logis, vous allez rencontrer :

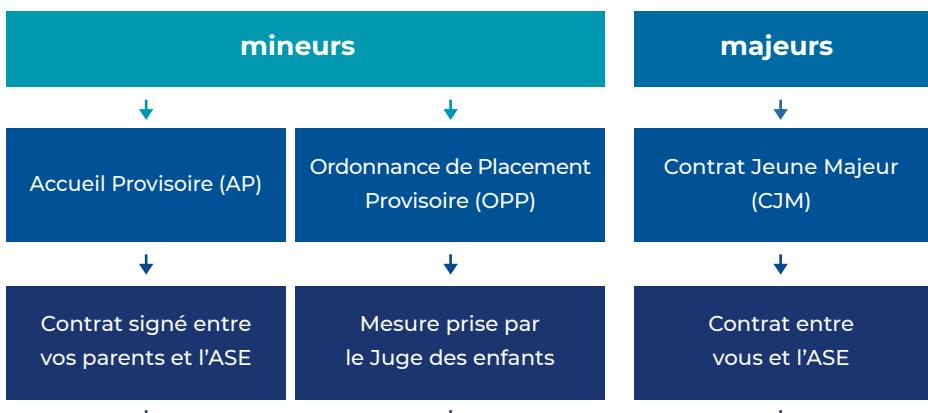
- Le chef de service
- Le psychologue lors d'un entretien

Ces deux temps permettent de faire connaissance et de préparer votre accueil.

Vos parents sont invités à venir nous rencontrer durant la procédure d'admission. Lors du premier mois de votre accueil, ils sont sollicités pour la signature du document individuel de prise en charge (DIPC) / ou du Contrat de séjour, le jour même.

Dès votre arrivée, vous construirez avec votre éducateur référent et l'éducateur co-référent votre projet individualisé. Celui-ci sera élaboré au regard de l'ensemble de vos souhaits dans tous les domaines : santé, relations familiales, formation, scolarité, vie sociale, loisirs... Ce projet sera écrit et réévalué régulièrement.

## Les mesures de placements



Toutes les mesures peuvent être renouvelées  
en fonction de votre situation.

---

## Relations avec votre famille ou votre entourage

Vos parents ou les personnes ayant autorité parentale sont sollicités pour toutes les décisions importantes vous concernant (scolarité, orientation...). Régulièrement, des rencontres sont prévues avec l'équipe éducative et/ou le psychologue.

Les droits de visite ou d'hébergement dans votre famille sont décidés par l'Aide Sociale à l'Enfance ou le Juge des enfants. Nous sommes amenés à en assurer la mise en œuvre selon le calendrier établi.

---

## Conseil de la Vie Sociale

Vous pourrez participer à la vie de l'établissement, donner votre avis et faire des propositions d'amélioration sur la vie du service lors des réunions jeunes et celles du Conseil de la Vie Sociale (CVS). Cette instance se réunit au moins quatre fois par an, elle est présidée par la directeur de l'établissement, et composée de deux salariés, de deux jeunes représentant chaque service, de parents et d'un administrateur de l'AVVEJ.



---

## **Votre dossier administratif**

Régulièrement, nous rédigeons des notes et rapports de situation à l'attention du Juge des enfants ou de l'Aide Sociale à l'Enfance afin de rendre compte de notre travail et de l'avancement de vos projets. Ces écrits et l'ensemble de votre dossier sont conservés au secrétariat du Vieux Logis dans un lieu protégé.

Tous les professionnels du Vieux Logis sont soumis à un devoir de réserve et respectent la confidentialité des informations.

Votre dossier administratif est consultable par vous et vos représentants légaux auprès du service de la protection de l'enfance dont vous dépendez. Vous avez accès à votre dossier judiciaire auprès du tribunal pour enfants.

---

## **Informations diverses**

Le Vieux Logis est ouvert 365 jours par an. La continuité du fonctionnement permet des fermetures ponctuelles d'un ou deux services.

Vous êtes accueilli au Vieux Logis et à ce titre, vous pouvez, suivant les nécessités, changer de service momentanément ou durablement.

Les activités scolaires et de formation professionnelle sont assurées à l'extérieur de l'établissement mais vous pourrez également être accueilli sur le service pédagogique (La Station) du Vieux Logis pour préparer votre projet professionnel ou bénéficier d'un soutien scolaire.

Les temps de vacances scolaires ou de week-end sont propices aux activités de loisirs et l'organisation de séjours avec les éducateurs. Vous pourrez aussi, selon votre projet, bénéficier de vacances avec des organismes extérieurs.

Vous pouvez à tout moment joindre un responsable au 01 69 40 84 84. Une permanence est assurée 24H/24H.



L'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes (AVVEJ) a été créée en 1952. Elle est issue des mouvements de la jeunesse et de l'éducation populaire. Elle intervient dans tous les départements d'Île de France auprès de plus de 4000 enfants, adolescents et adultes en difficulté. Elle emploie plus de 750 salariés sur ses 18 établissements et services.

#### **AVVEJ direction générale**

1 place Charles de Gaulle  
Montigny-le-Bretonneux  
78067 Saint-Quentin-en-Yvelines  
Tel : 01 30 43 26 00  
siege@avvej.asso.fr

#### **Foyer Éducatif Le Vieux Logis**

115 avenue de la République  
91230 Montgeron  
Tel : 01 69 40 84 84  
vieuxlogis@avvej.asso.fr  
[www.avvej.asso.fr](http://www.avvej.asso.fr)

---

### **Accès**

**Par le RER :** de la gare de Lyon ou Châtelet, prendre la ligne D direction Melun via Combs la Ville, descendre à la gare de Montgeron-Crosne, remonter la rue du Général Leclerc et prendre à gauche l'avenue de la République (10 minutes à pied).

**Par le bus :** à la sortie de la gare de Villeneuve St Georges, prendre le bus A, direction Brunoy Pyramides, descendre à l'arrêt « Commissariat » à Montgeron.

**En voiture :** en venant de Paris, prendre la N6, sortie Montgeron centre, suivre l'avenue principale, passer devant l'hôtel de ville puis le commissariat sur la droite. Le Vieux Logis se trouve sur le trottoir d'en face au numéro 115.